



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 14 avril 2006
N° CERTA-2006-AVI-143-001

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilités dans Claroline

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2006-AVI-143>

Gestion du document

Référence	CERTA-2006-AVI-143-001
Titre	Vulnérabilités dans Claroline
Date de la première version	07 avril 2006
Date de la dernière version	14 avril 2006
Source(s)	
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

2 Systèmes affectés

Claroline versions 1.7.x, 1.6.x et 1.5.x.

3 Résumé

Une vulnérabilité découverte dans Claroline permet l'exécution de code arbitraire à distance.

4 Description

Claroline est une application basée sur Php et MySQL qui permet la création de cours en ligne.

Une vulnérabilité affectant le fichier `scormExport.inc.php` permet l'exécution de code arbitraire à distance.

5 Solution

Appliquer le correctif de l'éditeur (voir section Documentation). Il existe des correctifs pour les versions 1.7.x, 1.6.x et 1.5.x de Claroline.

6 Documentation

- Nouvelles versions de Claroline (1.7.5, 1.6.4 et 1.5.5):
<http://www.claroline.net/download.htm>

Gestion détaillée du document

03 avril 2006 version initiale.

14 avril 2006 modification des sections Solution et Documentation pour faire apparaître le correctif pour les versions 1.6.x et 1.5.x.